

FICHE FORMATION

Mise à jour le 27 février 2024

BPJEPS

ACTIVITÉS DE LA FORME

Niveau 4

Qwantic
Mon impact sur le monde

CFA Qwantic





Découvrez toutes les informations essentielles sur **la formation BPJEPS Activités de la Forme**, et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions pour rejoindre l'aventure Qwantic !

Coordinateur pédagogique : **Jérôme RUIZ** - Email : jerome.ruiz@qwantic.co

PRÉREQUIS

- ✓ Titulaire du PSC1 (ou équivalent).
- ✓ Titulaire des TEP (Tests des Exigences Préalables à l'entrée en formation).
- ✓ Être âgé de 18 ans avant la fin de la formation.
- ✓ Certificat médical « apte à la pratique et l'enseignement des activités de la forme » datant de moins de 1 an.

PROFILS ATTENDUS

- ✓ Bon niveau sportif général.
- ✓ Goût de l'enseignement sportif.
- ✓ Une expérience dans les domaines de l'animation et/ou de l'encadrement est souhaitable.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- ✓ **Encadrer tout public** dans tout lieu et toute structure.
- ✓ **Mettre en œuvre un projet d'animation** s'inscrivant dans le projet de la structure.
- ✓ **Conduire une séance**, d'un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention.
- ✓ **Mobiliser les techniques de la mention « éducateur sportif »**
pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage notamment dans les domaines des activités de la forme avec les options des cours collectifs et/ou de l'Haltérophilie et de la Musculation.

DURÉE & RYTHME D'ALTERNANCE

Modalités
de formation

Formation en alternance d'une durée de **1407 heures**
réalisée par le biais d'un contrat d'apprentissage de 11 mois.

Dates
de formation

Début : **09 septembre 2024** – Fin : **25 juillet 2025**.

Rythme

- ▶ 35 heures par semaine (du lundi au vendredi).
- ▶ L'alternance est répartie sur le temps hebdomadaire (14h/semaine en période scolaire et jusqu'à 35h/semaine en période de vacances scolaires).
- ▶ 742 heures en centre de formation et 665 heures en entreprise soit un total de 1407 heures.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, salariés, et travailleurs indépendants qui souhaitent exercer dans le champ du sport. Les pré-candidatures sont ouvertes sur le site de Qwantic.

Les inscriptions seront closes à compter du 26 août 2024.

Nombre de places disponibles : 20

Pré-requis (TEP)

1. **Test le Luc leger** ; validation du palier 7 pour les femmes et du palier 9 pour les hommes.
2. **Épreuves techniques spécifiques de la mention.**

Processus de sélection

Les candidats pré-inscrits devront dans un premier temps se présenter à une information collective qui donnera lieu à un entretien avec le référent pédagogique, afin de vérifier la cohérence du choix de la formation et les pré-requis, et répondre aux questions du futur candidat.

Après confirmation du positionnement, des journées de sélection seront organisées par Qwantic comprenant :

- ✓ 2 épreuves écrites destinées à faire le point sur les connaissances suivantes :
 - Sur le corps en lien avec la pratique sportive (anatomie et physiologie).
 - Sur l'environnement professionnel (du sport et de l'animation).
- ✓ L'animation d'une mini séance sportive.
- ✓ Un entretien avec les référents de la formation (sur l'expérience, le parcours, les besoins spécifiques).

TARIFS

Coût contrat (entreprise) : 8 092€

Possibilité de réaliser la formation en apprentissage, via un contrat de professionnalisation/apprentissage ou un financement employeur.
Nous contacter pour plus d'informations.



MÉTHODES MOBILISÉES

Approche pédagogique

- ✓ Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Exposés théoriques.
- ✓ Étude de cas concrets.
- ✓ Quiz en salle.
- ✓ Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- ✓ Découverte et mise en action pédagogique dans un environnement parfaitement équipé (salle complète avec plateau de musculation et salle de cours collectif).
- ✓ Passages et animations pédagogiques réguliers.

Programme

Le programme de formation est axé sur cinq grands blocs de compétences.

Ci-dessous, les caractéristiques spécifiques des compétences attendues du titulaire du BPJEPS AF :

1

L'acquisition de compétences dans l'organisation de la pratique des activités physiques pour tous grâce à la maîtrise d'outils d'information et de communication, du cadre d'intervention (environnement institutionnel, réglementaire, économique, social et professionnel), de la méthodologie de projet qui en permettra une bonne gestion.

2

La contextualisation et la mobilisation des moyens et des connaissances pratiques pour la conception, la conduite et l'évaluation de la séance, d'un projet d'animation ou d'apprentissage.

3

L'acquisition de compétences en pédagogie générale, notamment pour être capable de mettre en place des séances d'activités puis des projets d'activités adaptés aux besoins des publics adaptés à un projet de structure.

4

L'acquisition de compétences techniques de la mention des activités physiques pour tous, visant la mise en œuvre des séances et des cycles d'apprentissage dans l'option "AF".

5

La connaissance des particularités des pratiques physiques et sportives en lien avec le développement durable débouchant sur la mise en place de projets d'animation prenant en compte le développement local et les problématiques de santé publique (amélioration, prévention...).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique au début de la formation.

Évaluation formative (QCM, cas pratiques, exercices d'application...).

Évaluation certificative (examen final).

1. Présentation du projet d'animation :

élaboré conduit et évalué au sein de la structure d'alternance (1 dossier support).

2. Animation d'une séance complète :

parmi les 3 supports possibles à partir d'un dossier présentant la programmation et le détail de la séance présentée.

3. Animation d'une séance complète parmi les supports restants.

ÉQUIVALENCES OU PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- Titulaire d'un autre BPJEPS = dispense des UC 1 & 2.
- Titulaire du brevet fédéral entraîneur ou entraîneur expert délivré par FFHMFAC.
- Titulaire du brevet fédérateur animateur ou assistant animateur fédérateur délivré par FFHMFAC.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Il est possible de distinguer plusieurs types d'acteurs qui construisent l'identité diversifiée du secteur professionnel « de la forme » :

- ✓ Les « libres-services » qui proposent des activités non encadrées ; ils sont portés par la demande de liberté de faire du sport à tout moment, pour un prix très bas, impliquant parfois une ouverture de la structure 24h/24h.
- ✓ Les « franchises », avec des réseaux nationaux dépassant souvent 200 centres de fitness.
- ✓ Les structures indépendantes (non franchisées) qui appuient leur identité sur la qualité de l'encadrement, la spécificité des activités proposées, les prestations annexes (sportives, de santé, esthétiques, diététiques...).
- ✓ Les associations sportives parmi lesquelles on trouve les structures « uni sports » (clubs d'haltérophilie), les clubs « omnisports » (FFEPGV, FFCF, FFEPMM...) et les structures sportives engagées dans un projet de performance ou de compétition (sports professionnels ou de haut niveau).
- ✓ Le coaching privé en auto-entreprise : le coaching de personnes souhaitant améliorer leur forme physique se développe. Le BPJEPS AF répond à ce besoin.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible dans le but d'envisager les possibilités d'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation.

Camille Freixas - Email : camille.freixas@qwantic.co

CHIFFRES CLÉS

Chiffres nationaux "InserJeunes" :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=AUTRE_4\\$33511\\$BP%20JEPS](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=AUTRE_4$33511$BP%20JEPS)

Chiffres "Qwantic" :

- ✓ Taux d'obtention de la certification : **100%**.
- ✓ Taux de poursuite des études : **10%**.
- ✓ Taux d'interruption en cours de formation : **20%**.
- ✓ Taux de rupture des contrats d'apprentissage et de professionnalisation : **0%**.
- ✓ Taux d'insertion professionnelle à la suite des formations dispensées : **100%**.
- ✓ Nombre de participants : **10**.
- ✓ Taux de satisfaction : **100%**.

LIENS UTILES

Fiche RNCP 37106 sur France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37106/>

Légifrance.Gouv :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033105450>

Arrêté de création de la mention "Activité de la Forme" :

<https://www.sports.gouv.fr/activite-de-la-forme-543>



PRÉSENTATION QWANTIC

Qwantic est un organisme de formation spécialisé **dans les métiers à fort impact humain**, incluant en son sein un Centre de Formation des Apprentis (CFA). Au cœur de son approche, **Qwantic vise à créer des parcours professionnels épanouissants et durables** en permettant aux individus de comprendre l'impact de leur métier sur le monde et en axant une grande partie de ses programmes sur les softs skills et le savoir-être.



CONTACT

Email : jerome.ruiz@qwantic.co

Qwantic – 4 Rue Berthelot, 13014 Marseille

